

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**SEANCE DU 12 MAI 2023**

### Délibération n°2023-11

Nombre de délégués en exercice : 33

Nombre de membres présents : 21

Nombre de votants : 22

Date de convocation : 5 MAI 2023

Secrétaire de séance : Romain COTTEY

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES			X
	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC		X	
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID			X
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG		X	
	PONCIN GEORGES		X		LOTTE BERNARD	X		
	BIGOT AGNES		X		CONTASSOT PIERRE-OLIVIER			X
	SAJUAN CATHERINE		X		FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE			X
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC		X	
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			MARQUOIS MICHEL			X
	DUBOST MICHEL	X			BODILLARD MARIE-CLAUDE		X	
	CAMILLERI JEAN-LUC				X GOYON MARIE-ANGELIQUE			X
	BROCHAND MICHEL	X			BLOUANGER PAUL		X	
	SAUVAGE CLAUDE		X		ROZIER JOELLE		X	
CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL			X	
RABUEL CLAUDE		X		LAURENT MICHELE			X	
GOIFFON CHRISTIAN		X		BEROU JEAN-PHILIPPE			X	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	LUX JEAN-MICHEL		X POUVOIR A MR PEIGNE		LUCENET THIERRY			X
	VIOT DOMINIQUE		X		RIBOLLET ROGER			X
	REIGNIER ALAIN		X		VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE		X		CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE		X		DOUCET-BON BRUNO		X	
	ROBERT MAGALI		X		PERRAUD CAMILLE		X	
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	LAIDET ANTHONY				X BEAUDET NATHALIE			X
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC		X		

**OBJET :** Délibération autorisant le Président à solliciter des subventions dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment

Un plan d'investissement massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics est mis en œuvre à destination de collectivités territoriales.

Il doit permettre de financer, entre autres, des projets à gain rapide d'énergie, l'objectif étant de réduire la consommation d'énergie liée à ces bâtiments.

Considérant que des travaux de cette nature nécessitent d'être réalisés au Smidom Veyle Saône et que le coût prévisionnel serait de 182 915€ TTC,

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que le projet est éligible à plusieurs subventions :

- Le pacte territoire avec le Département de l'Ain
- Le DETR avec la Préfecture
- Au fonds verts

### Il est demandé aux membres du Comité Syndical :

- D'adopter le projet pour un montant de 182 915€ TTC
- D'autoriser le Président à demander les différentes subventions présentées ci-dessus.
- D'approuver le plan de financement présenté ci-après :

Rénovation énergétique locaux SMIDOM - Plan de financement					
	Coût opération	Financement			
	Euros HT	Pacte territoire CD 01 - Axe 5 Transition écologique	DETR	Fonds verts	Solde à charge du maître d'ouvrage SMIDOM
		Taux d'aide plafond 20%	20 à 40 % estimé à 30 % en moyenne	30%	
Honoraires bureau d'étude thermique ICT (audit énergétique avec diagnostic sur site )	4 500 € HT				
Levé topographique du bâtiment	3 000 € HT				
Honoraires architecte pour Déclaration de travaux isolation par l'extérieur	1 500 € HT				
Menuiseries extérieures (Changement de 16 fenêtres ou portes)	19 200 € HT				
Isolation murs par l'extérieur (400 m2 + retour fenêtres + tablettes + chéneaux)	57 600 € HT				
VMC double flux	9 000 € HT				
Pompe à chaleur + changement radiateurs	36 000 € HT				
Relamping bureaux et garages	8 000 € HT				
<b>Total travaux</b>	<b>129 800 € HT</b>				
Missions bureau d'études ICT	13 629 € HT				
PRO - ACT - DET - AOR = 10,5 % montant des travaux					
<b>Total opération rénovation énergétique HT</b>	<b>152 429 € HT</b>	<b>30 486 € HT</b>	<b>45 729 € HT</b>	<b>45 729 € HT</b>	<b>30 486 € HT</b>
TTC base TVA 20 %	182 915 € TTC				

### Après délibération le Comité Syndical, à l'unanimité, ACCEPTE :

- D'adopter le projet pour un montant de 182 915€ TTC
- D'autoriser le Président à demander les différentes subventions présentées
- D'approuver le plan de financement

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
Le 12 mai 2023

Le Président,  
Paul FERRE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul FERRE'. The signature is stylized with a large, sweeping initial 'P' and a horizontal line across the middle.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture de l'Ain le  
et publication ou notification le